CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E183922** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 07/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2017

Raison sociale : MENUISERIE FORT-PRESSAC

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 16/07/2025

Capital : 10 000

CIDEX 172
3, ZA BOIS CHADUTAUD
16290 ASNIERES-SUR-NOUERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 2017B00492

Siret : 831 177 563 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7182701

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022030419604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022030419604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 05 45 96 41 29 **Fax :**

Portable : 06 84 93 33 85

Responsabilité légale :
FORT CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet : http://www.menuiseriecf.com

E-mail : contact@menuiseriecf.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 260 784 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/08/2026 17:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E183922** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE **07/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2017
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 16/07/2025
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 2017B00492

Siret : **831 177 563** **00010**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 7182701

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022030419604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022030419604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **MENUISERIE FORT-PRESSAC**

CIDEX 172
3, ZA BOIS CHADUTAUD
16290 ASNIERES-SUR-NOUERE

Téléphone : 05 45 96 41 29 **Fax :**
Portable : 06 84 93 33 85

Site Internet : http://www.menuiseriecf.com
E-mail : contact@menuiseriecf.com

Responsabilité légale :
FORT CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste)	22/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	05/11/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	18/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/08/2026 17:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.